**AUX QUATRE COINS DU 4 - ASSOCIATION MARAIS QUATRE - Pierre Colboc -**

# PETIT GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES POUR DECRIRE UNE FACADE … SUITE A LA DEAMBULATION DU 6 AVRIL 2016 , DANS LE «  4-3 « .

NOTA  - Ces définitions proviennent principalement de l’excellent petit ouvrage illustré, cher aux artisans du Bâtiment : DICOBAT , de Jean de Vigan, 1991. Editions ARCATURE .

**ACROTERE**

Dans l’Antiquité, socles situés au-dessus de la corniche d’un fronton.

En architecture classique, couronnement d’un édifice par une balustrade ouvragée.

Aujourd’hui, rebord d’une terrasse, ou d’une toiture en pente.

**ALLEGE**

Elément mural situé entre le niveau d’un plancher et l’appui d’une baie .

Cet élément est souvent plus mince que le mur encadrant cette baie .

**APPUI DE BAIE**

Partie inférieure d’une baie, sur laquelle repose le cadre de la fenêtre.

Lorsque cet appui est à une hauteur inférieure à 90 cm du niveau du plancher fini, il doit être complété par un ouvrage formant garde-corps.

**ARCHITRAVE**

Linteau massif reposant sur les chapiteaux des colonnes. Fait partie de l’entablement.

**ATTIQUE**

Etage supérieur d’un édifice, construit souvent en retrait,

et généralement en structure plus légère.

**BAIE**

Toute ouverture pratiquée dans un mur, ou une toiture.

Elle est composée d’un seuil, ou appui, en partie basse,

de jambages ou parties verticales latérales, portant un linteau

ou un arc en partie supérieure

**BALCON**

Plateforme à hauteur de plancher formant saillie sur une façade, et fermée par une balustrade.

**BALUSTRE**

Petit pilier, potelet ou colonnette, supportant un élément

d’appui, et dont la répétition compose une balustrade.

**BANDEAU**

Bande horizontale saillante, unie ou moulurée, qui règne sur le pourtour d’un bâtiment .

Il rythme les façades, et protège du ruissellement de l’eau.

**BOSSAGE**

Parement ouvragé de la face vue des pierres de taille

**CHAPITEAU**

Elément évasé vers le haut, qui couronne une colonne, un pilier, un pilastre ou un piedroit.

Trois éléments le composent :

- L’ ASTRAGALE le relie au fût de la colonne ;

- La CORBEILLE, faisant lien entre charge verticale ( le fût) et horizontale ( l’architrave ) ;

- Le TAILLOIR, ou ABAQUE , supportant l’ARCHITRAVE

**CHENEAU**

Petit canal situé à la base des combles, en égoût, pour recueillir l’eau de pluie et la diriger vers un

tuyau de descente.

Le chéneau **encaissé** est situé entre un rempant de toiture et une paroi verticale.

**COLONNE**

Support cylindrique isolé, qui sert d’appui à un élément de couvrement : arc, voûte, plate-bande, achitrave.

Le PILIER , qui a les mêmes fonctions, a plutôt une section carrée.

La colonne se compose d’un **fût**, reposant sur une **base** et soutenant un **chapiteau** .

**COMBLES**

Superstructure d’un bâtiment, comprenant charpente et couverture.

Par extension : volume habitable compris entre plancher haut et toiture.

**COMPOSITION**

Manière de former un tout par assemblage d’éléments constituants.

En Architecture classique  : harmonie visuelle obtenue par le juste équilibre entre les différentes parties contribuant au projet d’ensemble.

**CONSOLE**

Support de tout élément en surplomb, plus haut que large par rapport au corbeau.

**CORBEAU**

Support ( bois, pierre, métal) encastré dans une maçonnerie, et

formant saillie sur son parement, pour porter balcon, linteau, etc…

**CORNICHE**

En architecture classique, posée sur l’entablement, elle protège l’architrave et sa frise.

Aujourd’hui : forte moulure en saillie qui couronne et protègeune façade, et sur laquelle sont souvent posés les chéneaux.

En déco intérieure : toute moulure à la jonction mur/plafond.

**COUVERTINE**

Bavette de protection et d’étanchéité des rives latérales d’une toiture.

Feuille métallique ( zinc, plomb )protégeant le dessus d’un bandeau de l’eau de pluie.

**DENTICULE**

Petits modillons, de forme cubique , rapprochés les uns des autres ( voir «  modillon » ) .

**EBRASEMENT , OU EBRASURE**

Désigne les plans latéraux intérieurs d’une baie.

Par déformation, ce mot désigne aussi les tableaux extérieurs d’une baie .

**ENTABLEMENT**

Dans l’Architecture Classique, désigne la partie de l’édifice portée par colonnes et chapiteaux.

Il se compose de :

* l’ ARCHITRAVE ( voir plus haut ),
* LA FRISE ( voir plus bas ),
* LA CORNICHE ( voir plus haut ).

**EQUARRIR**

Tailler un bloc de pierre (ou une bille de bois)« à l’équerre », en forme de parallélépipède rectangle,

**mais** sans donner aux parements une finition soignée.

**FEUILLURE**

Angle rentrant ménagé pour encastrer une huisserie , u n cadre, un volet, etc.

**FRISE**

Partie d’un entablement située sous une corniche,

au-dessus de l’architrave ( voir ci-dessus ).

**FRONTON**

Tympan encadré par une corniche et des rempants moulurés, qui couronne une façade,

un portique ou une lucarne.

**FRUIT**

Inclinaison de l’un des parements d’un mur,telle que son épaisseur diminue

de sa base vers son faite ( partie la plus haute).

Contre-fruit : mur dont le parement est incliné en surplomb.

**GARDE – CORPS**

Dispositif, plein ou ajouré, de protection contre les chutes, à hauteur d’appui.

Tel : balustrade, allège, barre d’appui, parapet, rembarde.

**GOUTTIERE**

Chéneau léger suspendu sous les égoûts des toitures ,

pour recueillir les eaux pluviales vers un tuyau de descente.

**JAMBAGE**

Maçonnerie composant le montant latéral d’une baie .

**LARMIER**

Moulure saillante d’une corniche, d’un bandeau ,dont le profil contient une « GOUTTE d’ EAU »

qui contraint l’eau de pluie à s’égoutter hors du parement du mur.

**LINTEAU**

Elément monolithe formant le haut d’une baie, et soutenant la maçonnerie située au-dessus.

**LUCARNE**

Ouverture ménagée dans un pan de toiture, pour donner du jour et de l’air aux locaux sous combles.

Sa baie est verticale, et elle est abritée par un ouvragede charpente et de couverture.

Ses faces latérales sont appelées JOUEES .

Sa couverture est à une, deux ou trois pentes .

**MODENATURE**

Proportions et disposition de l’ensemble des moulures, et autres effets,

qui caractérisent une façade.

L’étude des modénatures permet de différencier les styles, et souvent de dater la construction des bâtiments.

**MODILLONS**

Chacune des petites consoles aplaties , disposées à interval régulier sous le larmier d’une corniche.

Contrairement au corbeau, le modillon a une fonction plus décorative que porteuse.

**MOELLON**

Petit bloc de pierre calcaire, soit brut soit équarri(voir plus haut), et plus ou moins taillé, utilisé

pour les murs en pierres maçonnées.

**MUR GOUTTEREAU**

Mur situé sous l’égoût du pan de toiture, donc perpendiculairement au pignon.

**PIEDROIT**

Partie verticale du mur portant une voûte.

Montant vertical en maçonnerie, de part et d’autre d’une baie.

**PIGNON**

Mur extérieur qui porte les pannes (1) d’un comble et dont les contours épousent la forme des pentes de ce comble.

1. Panne : pièce horizontale d’une charpente de comble.

**PILASTRE**

Elément vertical en avant-corps d’un mur, présentant l’aspect d’un pilier intégré au mur,

mais partiellement saillant seulement.

**PILIER**

Support vertical isolé en maçonnerie, de forte section.

**PROPORTIONS**

Rapport établi entre les parties d’un tout.

En Architecture, ce terme est utilisé pour juger de la relation visuelle entre les éléments d’un projet (façades principalement ).

**REFEND**

Mur porteur à l’intérieur d’un bâtiment, généralement perpendiculaire à ses façades (refend transversal ), ou parallèle à celles-ci ( refend longitudinal ).

L e refend s’appuie directement sur les fondations, au même titre que façades et pignons.

**STEREOTOMIE**

Art de la taille des pierres, ou pièces de charpente, par l’utilisation de la géométrie descriptive.

**TYMPAN** ( voir fronton )

-Surface verticale triangulaire, délimitée par les corniches rampantes et la corniche horizontale d’un fronton.

-surface verticale au-dessus du linteau posé sur un portail.

-surface verticale au-dessus d’une arcature ( type cloître).

**VOLET**

Panneau mobile d’une fermeture extérieure ou intérieure de baie.

Si le panneau est ajouré : persienne.